PRÉVENTION

Action "Bien Vu"

Comme chaque année après le passage à l'heure d'hiver, la Communauté d'agglomération renouvelle ses actions « Bien vu » sur le territoire.

Publié le 19 décembre 2024

En encourageant les déplacements doux grâce à la mise en place de nombreux aménagements cyclables sur toute l'agglo, de plus en plus d'usagers adoptent le vélo ou la trottinette. Il devient donc
essentiel d'améliorer la visibilité de chacun pour prévenir les accidents.
Cette opération de sécurité routière comporte plusieurs actions destinées à sensibiliser le public à l'importance d'être « bien vu » dans des conditions de faible luminosité. Au programme : ateliers de
pose de bandes réfléchissantes, distribution de brassards et contrôles préventifs de l'éclairage des
véhicules motorisés, réalisés par la gendarmerie nationale et la police nationale.

Retour en images sur quelques actions sur le territoire.

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/actualites/action-bien-vu-2634?

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES